

Fédération de Vo Co Truyen Vietnam de France

Règlement et Procédure d'Homologation de Grade



1. DEFINITION DE L'HOMOLOGATION	3
2. COMPOSITION DE LA COMMISSION DES GRADES	3
3. ROLE DE LA COMMISSION DANS LE CADRE DE L'HOMOLOGATION DE GRADE	3
4. FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION	3
5. TABLEAU DU SYSTEME DE GRADE DE LA FVCTVNF.....	4
6. CRITERES DE RECEVABILITE D'UN DOSSIER D'HOMOLOGATION DE GRADE	5
7. CHARTE DU TUTEUR DE MEMOIRE	6
8. CONDITION D'HOMOLOGATION PAR GRADE	7
9. LES DECISIONS POSSIBLES DE LA COMMISSION POUR UNE DEMANDE D'HOMOLOGATION	7
10. CEREMONIE DE REMISE DE DIPLOME	7
11. FORMULAIRE DE DEMANDE DE GRADE PAR HOMOLOGATION.....	8
12. DOSSIER D'HOMOLOGATION.....	9

1. Définition de l'Homologation

L'Homologation est la reconnaissance du parcours du candidat dans les Arts Martiaux Vietnamiens par la Fédération en vue de l'obtention d'un grade Võ Cỗ Truyền du 12^{ème} Cấp au 22^{ème} Cấp.

2. Composition de la Commission des Grades

La Commission est composée d'un Responsable mandaté par le Comité Directeur et de Membres.

3. Rôle de la Commission dans le cadre de l'Homologation de Grade

Statue sur toute demande d'Homologation en vue d'obtenir un Grade Võ Cỗ Truyền de la FVCTVNF selon la procédure et les critères définis par le présent document.

4. Fonctionnement de la Commission

La Commission se réunit pour l'étude des dossiers d'Homologation, sur convocation de son Responsable, au moins deux fois par saison sportive, pour statuer sur toute demande ou sur demande de la moitié de ses Membres.

La Commission se réunit pour l'évolution des réglementations, autant de fois que nécessaire sur convocation de son Responsable, valablement en la présence de la moitié de ses Membres, arrondi à l'entier supérieur.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés.

En cas d'égalité, un second vote est organisé.

En cas d'une nouvelle égalité, le vote du Responsable de la Commission est prépondérant.

Le Responsable de la Commission :

- Réceptionne tous les dossiers d'Homologation de Grade complets, si un dossier ne l'est pas, le Responsable de la commission contacte le candidat afin qu'il fournisse le ou les documents manquants qu'il devra faire parvenir avant la date de clôture des inscriptions.
- Classe les dossiers pour les présenter à la Commission,
- Les met à disposition des Membres présents pour consultation avant le début des débats,
- Mène les débats lors de la réunion dans un souci de rassemblement et d'équité de jugement,
- Organise la réunion de la Commission afin qu'elle délibère sur chaque dossier,
- Enregistre les décisions d'Homologation dans un compte rendu pour transmission au Président Fédéral afin d'être validé par le Comité Directeur.
 - Le compte-rendu comportera pour chaque candidat un résumé des caractéristiques de son dossier, notamment, son Grade, date d'obtention, origine du Grade, diplômes, etc... et l'Homologation proposée par la Commission.
- En cas de refus de procéder à une Homologation par la Commission, celle-ci en établira les motivations par écrit.

Cette réunion n'est pas ouverte au public.

5. Tableau du Système de Grade de la FVCTVNF



Fédération de Vo Co Truyen
Vietnam de France
www.vocotruyen-france.fr

Système de grade de la Fédération de la Võ Cổ Truyền Việt Nam de France						
Niveau Cấp	Statut	Ceintures	Temps Minimum	Temps cumulé	Age Minimum	Délivré par
Cấp 1	Elève Vo Sinh		1 an pour le cycle			Cadres du club ou école
Cấp 2						
Cấp 3						
Cấp 4						
Cấp 5			2 ans pour le cycle			
Cấp 6						
Cấp 7						
Cấp 8						
Cấp 9	Assistant Môn Sinh		2 ans pour le cycle			
Cấp 10						
Cấp 11						
Cấp 12	Instructeur 1 ^{er} Niveau Huấn Luyện Viên Sơ Cấp		1 an	5 ans	16 ans	La fédération
Cấp 13			2 ans	7 ans	18 ans	
Cấp 14			2 ans	9 ans	20 ans	
Cấp 15	Instructeur 2 ^{ème} Niveau Huấn Luyện Viên Trung Cấp		3 ans	12 ans	25 ans	
Cấp 16			3 ans	15 ans	30 ans	
Cấp 17	Maître Võ sư		5 ans	20 ans	35 ans	
Cấp 18	Maître Võ sư		5 ans	25 ans	40 ans	
Cấp 19	Maître Võ Sư		5 ans	30 ans	45 ans	
Cấp 20	Maître Võ Sư		10 ans	40 ans	55 ans	
Cấp 21	Grand Maître Đại Võ Sư		10 ans	50 ans	65 ans	
Cấp 22	Vieux Maître Lão Võ Sư		10 ans	60 ans	75 ans	

Le temps minimum et temps cumulé de pratique est calculé sur une base de 6 heures d'entraînement hebdomadaire.

6. Critères de recevabilité d'un dossier d'Homologation de Grade

Ne pas posséder de Grade Võ Cỗ Truỳn délivré par la FVCTVNF.

Ne pas posséder de Grade obtenu d'une autre Fédération de France d'Arts Martiaux Vietnamiens.

Une seule demande d'Homologation est possible jusqu'au 19^{ème} Cáp.

Les Grades suivants de cette 1^{ère} demande devront être effectués suivant la procédure de passage de Grade classique.

Les Grades exceptionnels (20, 21 et 22^{ème} Cáp) s'obtiennent uniquement par Homologation.

Peuvent notamment déposer un dossier de candidature en vue d'une délivrance d'un Grade à titre exceptionnel, du 14^{ème} au 18^{ème} Cáp inclus, les personnes ayant rempli des fonctions ou ayant rendu des services exceptionnels à la cause du Võ Cỗ Truỳn.

Il ne peut être obtenu plus d'un Grade à titre exceptionnel.

Le candidat devra transmettre au Responsable de la Commission un dossier complet avec le chèque d'inscription et comportant :

- Formulaire de demande d'Homologation,
- Dossier d'Homologation,
- Tableau d'équivalence de tous les Grades Ecole par rapport aux Grades Fédéraux,
- Copies des diplômes de Grades et d'enseignements dans les Arts Martiaux Vietnamiens,
- Copie du Passeport Sportif, comportant 2 licences FVCTVNF dont celle de la saison en cours,
- Le cas échéant, recommandation souhaitable de son responsable technique,
- A partir du 17^{ème} Cáp, un mémoire. La typographie devra être en police Arial, taille 12.

En vue de l'obtention du :

- 17^{ème} Cáp : le candidat doit déposer un Mémoire d'au minimum 10 pages, hors annexes, ayant trait à son parcours, sa compréhension, sa progression au fil des années, son vécu martial et particulièrement ce que sa pratique lui aura apporté.

Il commentera le ou les éléments qui lui ont semblé déterminant dans sa pratique.

- 18^{ème} Cáp, le candidat doit déposer un Mémoire d'un minimum de 15 pages et pour le 19^{ème} Cáp d'un minimum de 20 pages, hors annexes, relatif à l'Art Martial Vietnamien où il privilégiera sa vision du sens qu'il a donné à sa pratique et ce qu'elle lui aura apporté.

Le Mémoire devra décrire :

- o Son cheminement,
- o Sa recherche,
- o Son développement.

Et/ou, il traitera :

- o De l'étude historique,
- o De sa compréhension des théories,
- o Des coutumes et traditions,
- o De la philosophie.

Il y intégrera les impacts, les apports personnels générés dans sa vie depuis le précédent Grade ou le début de sa pratique.

De même qu'il y précisera :

- o L'évolution de sa pratique,
- o Les bienfaits, les bénéfices apportés dans sa vie quotidienne.

Eventuellement, il y indiquera :

- o Ses projets à plus ou moins long terme pour le développement des AMV,
- o L'évolution des pratiquants.

7. Charte du Tuteur de Mémoire

Un Tuteur n'est pas obligatoire mais si le candidat le souhaite, la FVCTVNF propose de mettre à sa disposition et à partir du 17^{ème} Cáp un Tuteur Fédéral figurant sur la liste édictée par la Commission des Grades.

La Commission des Grades est la seule autorité ayant compétence de nommer un Tuteur Fédéral et de recevoir les candidatures de futurs Tuteurs Fédéraux (demande à faire parvenir au Responsable de la Commission des Grades) afin d'apporter un soutien et une aide pédagogique au candidat.

Le Tuteur aura le Grade minimum de 18^{ème} Cáp et au moins égal au Grade examiné lors du passage.

Rôles :

Le Tuteur aura un rôle de conseiller, d'accompagnateur pour aider le candidat lors de l'élaboration du Mémoire ainsi que pour la préparation de sa soutenance.

- Aide le choix de la pagination, de la typographie (police Arial, taille 12), de l'articulation des idées, des liaisons entre les différentes parties et le plan du Mémoire.
- Aide technique, conseils et objectifs sur la rédaction de son Mémoire.
- Apporter une aide sur la méthodologie et sur le cheminement logique du candidat.
- Structurer son document écrit.
- Peut partager l'expérience de sa pratique, sa démarche de recherche personnelle.
- Conseils dans sa recherche de sources, d'archives, d'articles et de tous documents littéraires liés au sujet (bibliographie).
- Est un accompagnateur pédagogique en interaction pour motiver le candidat et lui permettre d'aller au bout de sa démarche.

Rappel :

- Le candidat peut prendre conseil dans le choix de son thème.
- Le candidat ne peut se reposer sur son Tuteur pour la rédaction de son Mémoire.
- Le Tuteur ne saurait être responsable de l'éventuelle mauvaise qualité du Mémoire ou de sa soutenance.
- Il appartient au candidat :
 - De corriger l'orthographe, la syntaxe et la grammaire de son Mémoire pour obtenir un document convenable,
 - Dans le cadre de sa soutenance, de mener un entretien dynamique et vivant montrant le chemin parcouru depuis le choix du sujet.

8. Condition d'Homologation par Grade

Cấp	Temps de pratique Minimum	Age Minimum	Mémoire
12 ^{ème} Instructeur 1 ^{er} Niveau Huan Luyện Viên So Cấp	5 ans	16 ans	non
13 ^{ème} Instructeur 1 ^{er} Niveau Huan Luyện Viên So Cấp	7 ans	18 ans	non
14 ^{ème} Instructeur 1 ^{er} Niveau Huan Luyện Viên So Cấp	9 ans	20 ans	non
15 ^{ème} Instructeur 2 ^{ème} Niveau Huan Luyện Viên Trung Cấp	12 ans	25 ans	non
16 ^{ème} Instructeur 2 ^{ème} Niveau Huan Luyện Viên Trung Cấp	15 ans	30 ans	non
17 ^{ème} Maître Huấn Luyện Viên Cao Cấp	20 ans	35 ans	Obligatoire
18 ^{ème} Maître Võ Sư	25 ans	40 ans	Obligatoire
19 ^{ème} Maître Võ Sư Cao Cấp	30 ans	45 ans	Obligatoire
20 ^{ème} Maître Võ Sư Cao Cấp	40 ans	55 ans	Obligatoire
21 ^{ème} Grand Maître Đại Võ Sư	50 ans	65 ans	Obligatoire
22 ^{ème} Vieux Maître Lão Võ Sư	60 ans	75 ans	Obligatoire

9. Les décisions possibles de la Commission pour une demande d'Homologation

- La Commission accorde le Cáp demandé par Homologation.
- La Commission accorde un Cáp inférieur au Cáp demandé par Homologation, elle en justifie la raison.
- La Commission accorde un Cáp supérieur au Cáp demandé par Homologation, elle en justifie la raison.
- La Commission accorde un Cáp lorsque le demandeur a laissé à l'appréciation la Commission pour le choix du Grade par Homologation, elle en justifie la raison.
- La Commission demande éventuellement une prestation spécifique pour le Cáp demandé et convoque le demandeur à se présenter au passage de grade dans le cadre d'une Homologation de Grade.

10. Cérémonie de remise de Diplôme

Les candidats seront informés de la validation de leur grade par courriel et le diplôme sera remis à l'occasion d'une cérémonie formelle organisée pour accueillir les lauréats, si possible, en présence du Président de la Fédération, des Maîtres, Experts et invités de la FVCTVNF.

S'ils sont absents lors de cette cérémonie, leur diplôme sera remis à un représentant de leur club ou envoyé par courrier.

Serge Sciberras
Président de la FVCTVNF

11. Formulaire de demande de Grade par Homologation



Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France

Siège social : 106, Boulevard de la Résistance
93460 Gournay sur Marne
<http://www.vocotruyen-france.fr>
Identification R.N.A. : W751204240

**PHOTO
A COLLER**

FORMULAIRE DE DEMANDE DE GRADE PAR HOMOLOGATION

**ECRIRE LISIBLEMENT ET UNIQUEMENT EN MAJUSCULE
SAISON 20.. – 20..**

NOM :

PRENOMS :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

EMAIL :

N° DE LICENCE FEDERALE :

NOM DU CLUB :

PIECES A JOINDRE

- Dossier d'Homologation.
- Tableau d'équivalence de tous les Grades Ecole par rapport aux Grades Fédéraux.
- Photocopies de toutes vos licences ou un justificatif de la durée de votre pratique avec votre professeur ou Maître.
- Photocopie du Passeport Sportif avec la licence de la saison en cours.
- Photocopies de vos diplômes de Grade – de formations – d'attestations.
- Photocopies de vos résultats de compétition le cas échéant.
- Tout document, article de presse, film, etc... permettant de mieux cerner votre pratique.
- Le cas échéant, recommandation souhaitable du responsable technique.
- Pour les chefs de file, un programme technique et historique de l'Ecole.
- Un Mémoire à partir du 17^{ème} Cáp.
- 2 photos d'identité type passeport.

- JE SOUHAITE OBTENIR LE^{ème} Cáp
- OU**
- JE LAISSE LA FVCTVNF DEFINIR MON GRADE EN FONCTION DE MON DOSSIER D'HOMOLOGATION
- (Rayer les mentions inutiles)

Facultatif

- Nom du Responsable Technique du Club :
- Signature : Date :

DOSSIER A RETOURNER A

Responsable de Commission
Adresse postale.
[Adresse mel](#)

Votre dossier doit être envoyé, accompagné d'un chèque de **xxxxx** à l'ordre de la FVCTVNF.
Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

12. Dossier d'Homologation



Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France
 Siège Social : 106, boulevard de la Résistance – 93460 Gournay-sur-Marne
<http://www.vocotruyen-france.fr>

DOSSIER D'HOMOLOGATION

NOM :

PRENOMS :

GRADE DEMANDE PAR HOMOLOGATION :

NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE PAR SEMAINE :

Diplômes :

Classer par ordre de dates décroissant la liste des diplômes obtenus.

Année :
 Désignation :

Année :
 Désignation :

A répéter au temps de fois que besoin

Formations :

Classer par ordre de dates décroissant la liste de formations effectuées.

Année :
 Désignation :

Année :
 Désignation :

A répéter au temps de fois que besoin

Réalisations :

Classer par ordre de dates décroissant la liste des réalisations
 (organisation de stage, compétition, autre)

Année :
 Désignation :

Année :
 Désignation :

A répéter au temps de fois que besoin

Palmarès :

Classer par ordre de dates décroissant la liste les résultats de compétitions auxquelles vous avez pris part.

Année :

Désignation :

Année :

Désignation :

A répéter au temps de fois que besoin

Postes :

Classer par ordre de dates décroissant la liste des postes administratifs que vous avez occupés dans vos différentes structures (clubs, fédération).

Année :

Désignation :

Année :

Désignation :

A répéter au temps de fois que besoin

Clubs :

Classer par ordre de dates décroissant la liste des clubs dans lesquels vous étiez.

Année :

Désignation :

Année :

Désignation :

A répéter au temps de fois que besoin

Enseignants :

Classer par ordre de dates décroissant la liste de vos principaux enseignants et lieux d'entraînement.

Année :

Désignation :

Année :

Désignation :

A répéter au temps de fois que besoin

Lettre de Motivation :

Exprimez votre motivation.

Un Mémoire à partir du 17^{ème} Cáp :

Pour le 17^{ème} Cáp : le candidat doit déposer un Mémoire d'au minimum 10 pages hors annexes,
Pour le 18^{ème} Cáp, le candidat doit déposer un Mémoire d'un minimum de 15 pages hors annexes,
Pour le 19^{ème} Cáp, le candidat doit déposer un Mémoire d'un minimum de 20 pages hors annexes.